



# Communiqué

Date: 01.09.2016

---

## Finances publiques suisses de 2014 à 2017: la situation des collectivités publiques reste tendue

**En 2014, les finances publiques étaient dans le rouge pour la deuxième année consécutive. Comme les années précédentes, seules les assurances sociales étaient en mesure d'escompter un excédent important. En 2015, la situation s'est quelque peu détendue, notamment en raison du bon résultat obtenu par la Confédération. L'ensemble des collectivités publiques devraient également afficher de modestes excédents en 2016 et 2017. En 2016, le ralentissement conjoncturel survenu dans le sillage de l'appréciation du franc devrait grever surtout les finances des assurances sociales, tandis que la situation des cantons pourrait s'améliorer. Compte tenu de la situation globalement tendue, les administrations publiques ne pourront pas continuer de réduire leur dette ces prochaines années, comme l'indiquent les nouveaux chiffres de la statistique financière.**

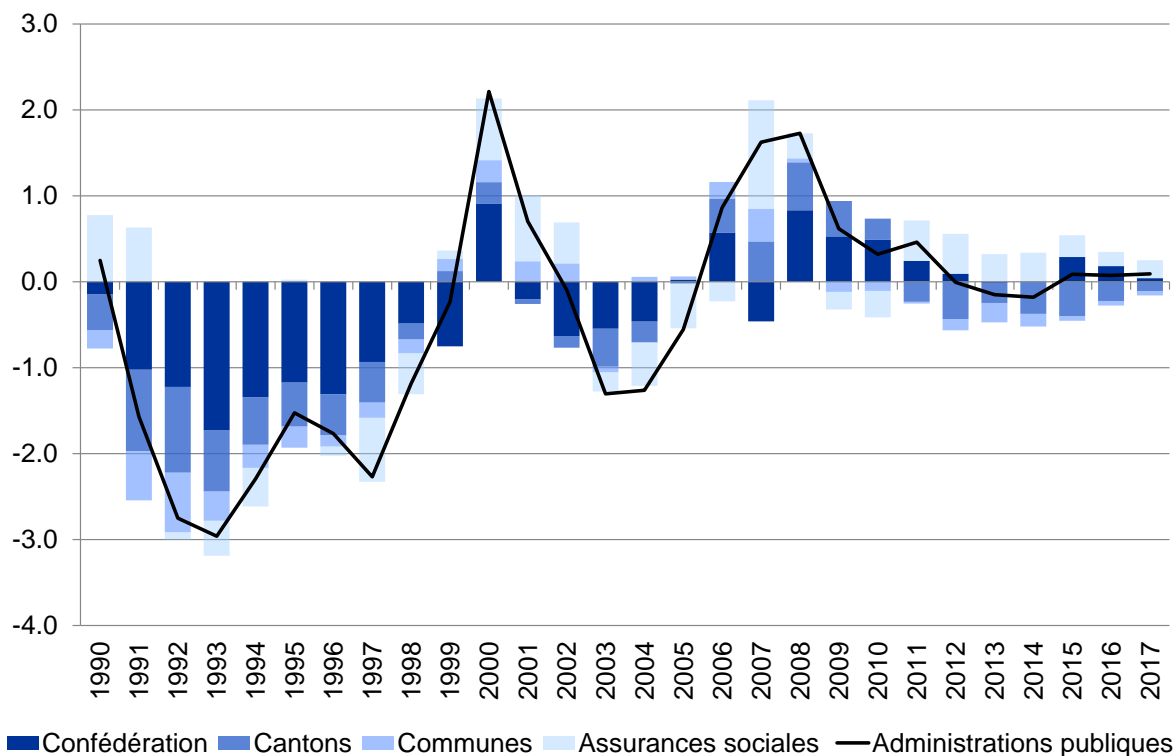
En 2014, les finances publiques étaient déficitaires pour la deuxième année consécutive. Comme l'année précédente, la quote-part du déficit correspondait à un taux négatif de - 0,2 % du produit intérieur brut (PIB) nominal. Une fois encore, le déficit enregistré pour l'ensemble des collectivités publiques était surtout dû aux cantons et, dans une moindre mesure, aux communes. Tandis que le compte de la Confédération s'est soldé par un résultat équilibré, les assurances sociales enregistraient à nouveau des excédents élevés.

Avec une quote-part de l'excédent de 0,1 %, la situation s'est quelque peu détendue en 2015. Comme les assurances sociales, la Confédération a enregistré un excédent élevé grâce à l'évolution favorable de ses recettes. L'assainissement des caisses de pensions a continué, en revanche, de peser fortement sur le résultat des cantons, lequel devrait rester nettement déficitaire.

En 2016 et, dans une moindre mesure, en 2017, le ralentissement économique survenu dans le sillage de l'appréciation du franc et l'augmentation du chômage qui en a résulté devraient affecter avant tout le résultat des assurances sociales, même si celles-ci ne subiront pas de déficit. Bien qu'affichant encore une situation financière déficitaire, les cantons devraient

connaître une légère amélioration. La Confédération devrait, quant à elle, obtenir un résultat supérieur aux attentes, découlant à nouveau de la croissance des recettes, notamment de celles de l'impôt fédéral direct. Au final, la quote-part de l'excédent de l'ensemble des collectivités publiques atteint 0,1 % en 2016 comme en 2017.

### Quote-part du déficit ou de l'excédent de 1990 à 2017, en % du PIB



La situation restant globalement tendue, toutes les collectivités publiques ne seront pas en mesure de continuer de réduire leur niveau d'endettement ces prochaines années. Seules la Confédération et les assurances sociales pourront diminuer leur dette, le recul de la dette de la Confédération étant toutefois interrompu, en 2017, par la réévaluation requise des emprunts fédéraux. L'endettement des cantons et des communes devrait ralentir d'ici à la fin de la période considérée. Le taux d'endettement brut devrait s'établir à 34,1 % en 2017.

Par le présent communiqué, la Statistique financière de l'Administration fédérale des finances (AFF) publie, pour la première fois, les résultats définitifs concernant la situation financière des administrations publiques (Confédération, cantons, communes et assurances sociales publiques) en 2014 ainsi que les résultats provisoires et les prévisions pour les années 2015 à 2017.

#### **Renseignements:**

Philipp Rohr, responsable de la Communication de l'Administration fédérale des finances,  
Tél. +41 58 465 16 06  
[philipp.rohr@efv.admin.ch](mailto:philipp.rohr@efv.admin.ch)

Sous [www.dff.admin.ch](http://www.dff.admin.ch), le présent communiqué est complété par les documents suivants:

- Rapport succinct sur la statistique financière
- Données détaillées de la statistique financière
- Aperçu des publications concernant le budget au niveau fédéral